



LA FLAMME

Prolétaires de tous les pays,
unissez-vous !

N° 543 du
Vendredi
29 Mars
2024

ORGANE POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE DU BENIN

Rédacteur en Chef : Denis SINDETE

Prix : 300 Fcfa

ISSN 1607-3266 La Flamme (Cotonou) 01 BP 2582 RP COTONOU (Rép. Bénin) Tel: 97263620 Facebook : La Flamme Siteweb: www.la-flamme.org

Dépôt légal N° 543

Abonnements : Mensuel : 1.500 FCFA - Trimestriel : 4.000 FCFA - Semestriel : 8.000 - Annuel : 15.000 FCFA

Abonnements de soutien : A partir de 400 FCFA / Parution

Spécial Sénégal

Bravo au peuple sénégalais !

- **Leçons immédiates : le triomphe de la rue dans les urnes**
- **La position stratégique et politique du Sénégal et la domination française**
- **Les élections, les luttes de classes et la permanence de la domination française sur le Sénégal**
- **La domination économique française sur le Sénégal**
- **Publications diverses de « La Flamme » à propos de la situation au Sénégal.**



EDITORIAL

Bravo et Merci au peuple sénégalais !

Le peuple sénégalais, à coups de manifestations insurrectionnelles, a défendu et obtenu le respect des élections inclusives et transparentes ; a vaincu dans les urnes le pouvoir autocratique et criminel de Macky Sall et porté au pouvoir le parti de son choix. Quelles leçons immédiates ?

1°- Que la démocratie sénégalaise si vantée n'est pas fondamentalement différente de toutes les démocraties néocoloniales françafricaines, la démocratie tropicale en vogue dans les pays tels la Côte d'Ivoire et le Bénin, la démocratie pour la perpétuation des intérêts de la France coloniale et de ses serviteurs. Macky Sall n'a eu tout au long aucun scrupule à violer ses propres lois jusqu'à perpétrer un coup d'Etat constitutionnel.

2°- Que ce qui a été déterminant et décisif dans l'élection qui a vu la victoire de l'Opposition au Sénégal le 24 Mars 2024, **c'est le peuple insurgé jusques-y compris dans les urnes** et qui a imposé sa volonté avec pour buts la réalisation des Objectifs exprimés en Exigences : « Non à la misère et au chômage généralisé de la jeunesse induit par le système colonial ! Non au franc CFA ! Non aux bases françaises au Sénégal ! » En bref, il a réalisé le slogan « France dégage » !

La détermination avec laquelle le peuple sénégalais a vaincu la tyrannie néocoloniale, rassure qu'avec cette même détermination, il gardera la veille permanente pour le maintien et la réalisation de ces Exigences.

Le peuple béninois qui avait, par les mêmes méthodes insurrectionnelles, vaincu le pouvoir autocratique Kérékou-PRPB en 1989 est à bonne école.

Bravo et Merci au peuple Sénégalais !

La Rédaction

ACTUALITE POLITIQUE

LEÇONS IMMEDIATES : LE TRIOMPHE DE LA RUE

La bataille pour la succession de Macky Sall a pris fin : les élections du 24 mars 2024 ont consacré par une écrasante victoire du candidat du PASTEF (Patriotes Africains du Sénégal pour le Travail, l'Ethique et la Fraternité), Bassirou Diomaye Faye, le rejet populaire de son pouvoir autocratique, criminel et corrompu.

Cette bataille a débuté dès le lendemain de la réélection en 2019 de Macky Sall. Son objectif est : 1° de s'assurer, contre les prescriptions constitutionnelles, un troisième mandat et 2° d'exclure tout adversaire. Les candidats patriotes et anti-impérialistes constituent ses cibles principales. Macky Sall organisera ainsi, et ce depuis 2020, les complots, les répressions les plus sauvages pour se baliser la voie d'un troisième mandat et exclure ses concurrents. La justice a été



PASTEF de Sonko.

Mais ce qui est remarquable, c'est qu'à chaque forfait du tyran Macky Sall contre les libertés, contre les droits du peuple à des élections libres, inclusives et transparentes, le peuple répond par des manifestations insurrectionnelles, par des soulèvements. Soulèvements massifs de 2021 : bilan officiel 14 morts. L'année 2023, celle précédant le scrutin a été particulièrement mouvementée. L'intensification des répressions contre les dirigeants, notamment Sonko et son parti, pour les exclure de la candidature soulèvent des protestations monstres des jeunes dans les rues et quartiers de Dakar, de Ziguinchor et dans des établissements scolaires et universitaires. Beaucoup de ces centres universitaires ont été fermés par le pouvoir toute l'année. Les assassinats de dizaines de manifestants ont élargi le fossé entre Macky Sall et le peuple, aboutissant à son rejet total ; et cette répression a complètement discrédité sur la scène internationale le criminel qui se targuait de démocrate. C'est dans ce cadre qu'il a pratiquement perdu les élections législatives de 2022 où il ne dut au Parlement sa majorité qu'à une voix près.

Il est apparu d'une part que, Macky n'a plus aucune chance de gagner les prochaines élections sans fraude massive et répression ; de l'autre, la difficulté pour les maîtres impérialistes français et américains de continuer à soutenir de tels forfaits flagrants sans se discréditer davantage devant l'opinion africaine dans le contexte du panafricanisme ascendant et de révolution patriotique montante. Macky Sall a dû, six mois avant les élections présidentielles, capituler et renoncer à son rêve de troisième mandat officiel.

Mais le laquais n'a pas renoncé à la préservation du système qui sauvegarde les intérêts étrangers, français notamment. L'opposition qui apparaît la plus farouche contre ses intérêts, le PASTEF est arrivé, malgré l'exclusion de Sonko, à présenter des candidats. Le danger du naufrage est toujours présent. Alors, le 03 février 2024, à la veille de la campagne électorale et à trois

semaines du vote prévu pour le 25 février, Macky Sall, par décret, renvoie les élections présidentielles sine die ; pensant ainsi se donner encore un nouveau mandat au-delà du terme formel, le 02 avril 2024. Ses soutiens pro-impérialistes et lui font valider ce coup d'Etat par l'Assemblée Nationale dans la répression au sein du Parlement des députés opposants. Les maîtres impérialistes français et leurs organisations croupion, la CEDEAO, cautionnent le coup d'Etat constitutionnel. Mais aussitôt, le Sénégal s'embrace : le peuple dans la rue exige le respect des délais constitutionnels et, malgré la répression et des morts, reste mobilisé : Les élections pour le départ de Macky Sall au 02 avril 2024. Face à cela, le Conseil Constitutionnel casse la loi scélérate de renvoi des élections à plus tard et consacre la volonté populaire. Macky Sall est obligé de convoquer les élections pour le 24 mars. La faillite de ce Nième coup fourré de Macky Sall et de ses maîtres indique leur défaite électorale certaine. Le pouvoir prononce une amnistie et dix jours avant les élections, libère les dirigeants du PASTEF (auparavant arbitrairement interdit), Ousmane Sonko et Diomaye Faye. Leur victoire dans les urnes est donc signée. Et ont gagné, ces dirigeants de la coalition dite « antisystème ».

Ainsi, le peuple sénégalais, à coups de mouvements insurrectionnels a défendu et obtenu le respect des élections inclusives et transparentes et a porté au pouvoir le parti de son choix. Quelles leçons immédiates ?

1°- Que la démocratie sénégalaise si vantée n'est pas fondamentalement différente de toutes les démocraties néocoloniales françafricaines, la démocratie tropicale en vogue dans les pays tels la Côte d'Ivoire et le Bénin, la démocratie pour la perpétuation des intérêts de la France coloniale et de ses serviteurs. Macky Sall n'a eu aucun scrupule tout au long à violer ses propres lois jusqu'à perpétrer un coup d'Etat constitutionnel.

2°- Que ce qui a été déterminant et décisif dans l'élection qui a vu la victoire de l'Opposition au Sénégal le 24 Mars 2024, **c'est le peuple insurgé jusques-y compris dans les urnes** et qui a imposé sa volonté avec pour buts la réalisation des Objectifs exprimés en Exigences : « Non à la misère et au chômage généralisé de la jeunesse induit par le système colonial ! Non au CFA ! Non aux bases françaises au Sénégal ! » En bref, il a réalisé le slogan « France dégage ! »

La détermination avec laquelle le peuple sénégalais a vaincu la tyrannie néocoloniale, rassure qu'avec cette même détermination, il gardera la veille permanente pour le maintien et la réalisation de ces Exigences.

Le peuple béninois qui avait, par les mêmes méthodes insurrectionnelles, vaincu le pouvoir autocratique Kérékou-PRPB en 1989 est à bonne école. Bravo et Merci au peuple Sénégalais !

Le Cercle de Recherches près la Rédaction de La Flamme

LA POSITION STRATEGIQUE ET POLITIQUE DU SENEGAL DANS LE DISPOSITIF IMPERIALISTE FRANÇAIS

I- Position géographique stratégique du Sénégal.

Le Sénégal est situé à l'extrême pointe rentrant dans l'Océan Atlantique regardant vers les Amériques notamment du Sud et aussi l'Amérique du Nord.

C'est la pointe la plus avancée de l'Afrique de l'Ouest en dehors des Iles du Cap Vert dans l'Océan Atlantique. Cette position géographique fait du Sénégal un point de passage entre l'Europe, les Amériques et l'Afrique.

C'est pour cela que le Sénégal, avec l'île de Gorée, a constitué, pendant des siècles le principal point d'embarquement des esclaves vers les Amériques.

D'une superficie de 196. 722 km², le Sénégal est un pays à dimension modeste par sa superficie. Du point de vue ethnique, le Sénégal comprend 4 grandes ethnies ou Groupes ethniques : Les Wolof et Lébou (5.208.000), les Peuls, Poulars, Toucouleurs (3.452.000), les Sérères 1.376.000) ; les Malinké (1.296.000) ; la langue largement la plus parlée est le wolof.

II- Du point de vue historique

« L'actuel territoire du Sénégal a vu se développer plusieurs royaumes dont le Djolof, vassaux des empires successifs du Ghana, du Mali et du Songhaï. Après 1591, il subit le morcellement politique ouest-africain consécutif à la bataille de Tondibi. L'islam est introduit au Sénégal pour la première fois entre le VIII^e siècle et le IX^e siècle par le biais des commerçants arabo-berbères. Ils diffusent pacifiquement cette religion et convertissent les Toucouleurs, lesquels la propageront partout au Sénégal. Plus tard, au XI^e siècle, les Almoravides, aidés des Toucouleurs, tentent d'islamiser les groupes de religion traditionnelle par le Djihad. C'est l'une des raisons qui entraînent la migration des Sérères vers le Sine Saloum, des Wolofs, des Peuls et des Mandingues, qui étaient tous concentrés au Tekrour.

Au XVII^e siècle, plusieurs comptoirs appartenant à différents empires coloniaux européens s'établissent le long de la côte, et servent de support au commerce triangulaire. La France prend peu à peu l'ascendant sur les autres puissances, puis érige Saint-Louis, Gorée, Dakar et Rufisque en communes françaises régies selon le statut des Quatre communes.

C'est ainsi que déjà en 1.638, les Français étaient présents dans la zone. Saint-Louis du Sénégal qui fut la plus ancienne colonie française d'Afrique et qui connut une période glorieuse pendant deux siècles a été fondée en 1.659 par Louis Caullier. Saint-Louis, baptisée en hommage au Roi de France, Louis IX, sous la régence de Louis XIV (<https://fr.wikipedia.org/>).

Au moment de l'aventure coloniale de 1870 à 1898, les composantes des forces de colonisation française qui conquièrent l'Afrique étaient composées en partie de troupes noires en provenance du Sénégal. Ainsi, le Général Dodds qui conduisit l'expédition coloniale au Dahomey et qui vainquit en 1892 les braves troupes de Béhanzin était d'origine sénégalaise, saint-louisienne. Autrement dit, ce sont les « Tirailleurs sénégalais » avant la lettre pour servir la France.

Une fois la colonisation territoriale terminée, c'est la capitale sénégalaise, Dakar qui devint la 2^{ème} Métropole coloniale française et a abrité toute la haute Direction de l'Administration fédérale de l'Afrique Occidentale Française (AOF) où a siégé pendant plus de 60 ans le Gouvernement Général de l'AOF.

Dakar était le siège de toutes les Institutions fédérales et le Centre Intellectuel et Universitaire par excellence du monde colonial français en Afrique. L'Université de Dakar servait de centre de formation, non seulement de tous les étudiants de l'AOF, mais aussi de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) comprenant le Congo Brazzaville, le Gabon, la République Centrafricaine (RCA), le Tchad et le Cameroun.

III- Acutualité

Les choses n'ont fondamentalement pas changé aux dites indépendances.

Le Sénégal dans le dispositif impérialiste françafricain (et ceci pour l'OTAN) demeure la vitrine intellectuelle, le centre de rayonnement des idées politiques et directives coloniales françaises en Afrique francophone.

Pour cela, il faut en soigner l'image ; celle d'un pays « à démocratie modèle », pays d'alternance régulière et sans accroc de pouvoir, bref un pays sans « coup d'Etat ». Mais en fait comme le montre l'article ici intitulé « Elections, Lutttes de classes et permanence de la domination française sur le Sénégal », tout ceci se fait, c'est-à-dire qu'il y a changement des hommes à la tête du Sénégal, mais permanence et le maintien sans faille de la colonisation française.

Au plan monétaire, vu la manne que constitue la monnaie CFA pour la France, celle-ci a pris soin d'installer la BCEAO à Dakar pour raison de sécurité pour la France, en même temps qu'elle décide que le Gouverneur de cette Banque, doit être la pourvoyeuse Principale de la Zone CFA XOF c'est-à-dire un Ivoirien. En résumé, du point de vue politique, pour rappel, la Capitale du Sénégal anciennement le Chef-lieu de la Fédération de l'Afrique Occidentale Française (AOF), continue de se compter comme le centre idéologique et politique de la politique française dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, pendant que la France attribue à la Cote d'Ivoire le centre de la domination économique française des pays francophones. Le Sénégal depuis son détachement de l'éphémère Fédération du Mali (Soudan français et Sénégal en 1960) provoqué par la France, demeure un pion de

l'impérialisme français et a toujours propagé la politique française en Afrique francophone.

En raison de cette situation particulière et de l'importance stratégique et politique du Sénégal dans le dispositif impérialiste français et de l'OTAN en général, une base militaire Permanente est installée au Cap Vert- Dakar pour assurer la surveillance et le contrôle.

C'est dire que le Peuple sénégalais a toutes les raisons de chanter « France dégage ! », « base militaire française hors du Sénégal ! », « Non au Franc CFA ! », « Sans souveraineté monétaire pas de de souveraineté tout court ! »

Bravo, Peuple sénégalais !

Bravo, jeunesse sénégalaise !

Bonne chance et beaucoup de Courage au Président Diomaye FAYE !

Une manche vient de s'achever ; une autre manche commence !

Le Cercle de Recherche près la Rédaction de La Flamme

LES ELECTIONS, LES LUTTES DE CLASSES ET LA PERMANENCE DE LA DOMINATION FRANÇAISE SUR LE SENEGAL.

Depuis les pseudos indépendances de 1960, le Sénégal a connu au total 05 présidents dont le dernier va prêter serment dans quelques jours. Il s'agit de Léopold Sedar SENGHOR, Abdou DIOUF, Abdoulaye WADE, Macky SALL et Diomaye FAYE.

De façon singulière, on a toujours loué la démocratie sénégalaise caractérisée par les élections régulières et sans à-coup ; ce qui en fait un modèle dans le système colonial français. Mais quelle en est la réalité ? Quelle est la part de la vérité de la lutte des classes camouflée derrière ces élections trompe-œil ?

I- Le régime de l'UPS-Senghor-Diouf.

Compte tenu du caractère stratégique du Sénégal dans le dispositif impérialiste de la FrançAfrique, il fallait des Agents pro-français chiens de garde fidèles de l'empire et pour cela la France organisa la scission de la Fédération du Mali (regroupant Soudan Français et Sénégal) et l'isolement du Patriote Modibo Kéita.

De 1960 à 1981, le Sénégal connut ce régime pro-français avec un Président -poète appelé Senghor qui osait fièrement déclarer que « l'Emotion est nègre, la Raison est Héllène », autrement dit le Noir n'est qu'émotion, danse et crie alors que le Blanc est Raison incarnée. Le système a fonctionné sous forme de Parti unique pendant longtemps jusqu'au moment où le poète Président Français a bien voulu octroyer au peuple un

2^{ème} Parti (le Parti Démocratique Sénégalais (PDS) puis un Troisième Parti. Senghor passa le pouvoir à Abdou Diouf le 1^{er} Janvier 1981. Celui-ci passa tranquillement ses 19 ans au pouvoir 1981-2000, sans accroc et voulait se représenter. Alors, les luttes entre les différentes fractions de la bourgeoisie pro-impérialiste sénégalaise s'exacerbent.

II- Pouvoir d'Abdoulaye Wade (2000-2012)

Pour gagner avec le slogan de « Sopi », l'aile pro-impérialiste française conduite par WADE, fit appel aux forces populaires qui en avaient marre du régime Parti Socialiste (PS-Diouf), poursuite du système « Enclos français ».

Les forces populaires s'engagent au côté du pouvoir de WADE avec l'illusion que le changement d'homme, c'est-à-dire le départ de Diouf signifierait changement de système et d'amélioration des conditions de vie des masses. Le peuple s'insurgea et fit gagner WADE. Et le système colonial françAfricain se poursuit. A la fin, le pouvoir s'en sortit avec de gros scandales financiers et de corruption avec pour chef de file le propre fils de Wade, Karim Wade. Le peuple insurgé se trouve ainsi floué.

III- Macky Sall (2012- 2024)

Macky qui se trouvait comme dauphin d'Abdoulaye Wade, se rebella. Le même scénario se répéta ainsi avec Macky Sall; celui-ci pour vaincre Wade fit appel au peuple ; il appela au secours et impliqua le peuple avec le « Mouvement "Yen a marre !" ». Le peuple se souleva encore et avec cela balaya dans les urnes le pouvoir corrompu de Wade. Mais le pouvoir de Macky s'est caractérisé par une violence jamais égalée depuis lors au Sénégal. Et les intérêts populaires jamais autant piétinés par un pouvoir. **Une fois encore, le peuple est floué.**

Quelles leçons tirer jusque-là ?

1°-Le Sénégal a toujours connu et surtout à chaque fin des mandats constitutionnels, des soulèvements populaires depuis 2000. C'est toujours un couplage élection-soulèvement.

2°-Pour ce qui est observé jusque-là, ces soulèvements populaires sont souvent sollicités par les classes bourgeoises pro-impérialistes qui les utilisent à leurs fins.

Pour ce faire, les bourgeois pro-impérialistes surfent sur les revendications des masses, indexent les dirigeants au pouvoir comme principaux responsables et ainsi se présentent en alternative. Mais une fois au pouvoir, ils font exactement la même politique, la politique pro-impérialiste. Autrement dit, le peuple combat, les bourgeois pro-impérialistes se faufilent au pouvoir. Les luttes étant ainsi récupérées par des agents de la FrançAfrique. Il en fut ainsi avec Wade. Il en a été de même avec Sall.

IV- La situation actuelle.

A la différence des deux précédents pouvoirs, c'est la couche supérieure de la petite bourgeoisie (patriotique) qui s'est rebellée et a formé un mouvement politique : C'est le Groupe PASTEF. Ce Groupe regroupant en son sein plusieurs tendances, dont des Patriotes, a réussi, avec l'aide de ceux-ci, à gagner la confiance du peuple sénégalais. Ceci, surtout, avec des mots d'ordre patriotique de souveraineté, et aussi à la faveur de l'environnement de la révolution patriotique dans la sous-région.

Telle est la signification de la victoire de l'Opposition incarnée par FAYE-SONKO et le PASTEF. Le peuple subira-t-il le même



sort qu'avec les deux pouvoirs précédents ? Seul l'avenir nous fixera.

Pour l'heure, nous disons « Bravo Peuple sénégalais ! Félicitation au Président FAYE ! Félicitation à Ousmane SONKO ! »

Le Cercle de Recherche près la Rédaction de La Flamme

LA DOMINATION ECONOMIQUE FRANÇAISE SUR LE SENEGAL

En dehors de ce que représente le Sénégal du point de vue stratégique et politique, l'autre aspect d'importance est ce qu'est cet Etat du point de vue économique et financier.

I- Observations Générales en termes de domination économique.

Nous nous référons ici aux données relevées par les études. « La France première entreprise du Sénégal, les entreprises françaises représentent une part importante de l'activité économique au Sénégal. Les 13 premières filiales françaises enregistrent un chiffre d'affaires cumulé d'environ 1300 Mds XOF soit à titre de comparaison 53% du budget sénégalais ou environ 18% du PIB. Parmi elles, il convient de noter l'importance de la Sonatel, filiale d'Orange et première entreprise du pays, avec un CA de 663 Mds XOF en 2012. Cette prédominance française devrait se stabiliser voire se renforcer dans les prochaines années avec la prochaine entrée en production de la mine de Zircon, détenue à 50% par le groupe Eramet.

Aux côtés des filiales françaises au nombre d'une centaine, on peut associer les entreprises de droit sénégalais détenues par des ressortissants français comme la Compagnie sucrière du Sénégal et les entreprises de tradition françaises comme CFAO, Allianz Sénégal (ex AGF), qui, elles-aussi, dépassent probablement la centaine d'entités. Cette « sphère d'influence économique » réalise un chiffre d'affaires d'environ 1700Mds XOF, chiffre équivalent à 23% du PIB. Deux grandes périodes se distinguent s'agissant des investissements français au Sénégal : l'implantation historique, complétée par une vague d'investissements des années 1990. Si les nouveaux venus ont été peu nombreux ces dernières années, on peut mentionner récemment les rachats dans le secteur de l'huile, en 2011, d'Oléosen par Sofiproteol et, en 2012, de Novasen par Copeol (Groupe Castel), ainsi que l'arrivée d'Eramet pour l'exploitation de sables titanifères et d'Onomo dans le secteur hôtelier.

La présence française stricto-sensu touche tous les secteurs d'activité » (Source dakaractu.com : tresor.economie.gouv.fr). Parmi les 20 Premières Entreprises du Sénégal on trouve au moins dix contrôlées directement et d'autres à travers des filiales de droit sénégalais (mais contrôlés) par le Capital français.

« Les 20 premières entreprises au Sénégal

- SONATEL – SA
- SAR – SA (SOCIETE AFRICAINE DE RAFFINAGE)
- TOTAL SENEGAL
- SENELEC – SA
- ITOC – SA
- GROUPE MIMRAN (GMD/ CSS) française
- SHELL – SA
- SOCOCIM INDUSTRIES – SA (française)
- INDUSTRIES CHIMIQUES DU SENEGAL
- OILIBYA
- CDS-SA (CIMENT DU SAHEL)
- GROUPE TSE-SA (française)
- SUNEOR
- SENTEL – GSM (TIGO) française
- SDE – SA (française)
- ELTON – SA (ELTON COMPANY OIL SA)
- SBG SENEGAL – SA française
- ETNOCELL SA
- COMPTOIR COMMERCIAL MANDIAYE NDIAYE
- DIPRO »

Les Entreprises telles SONATEL, TOTAL, Groupe MIMRAN, SOCOCIM, TSE-SA, SENTEL (Tigo), SDE (Sénégalaise des Eaux), Société Générale de Banque, DIPRO- Pharma Sénégal etc. (Source : Senegal.online.com).

On avait déjà noté l'importance de la Sonatel, filiale d'Orange et première entreprise du pays avec un chiffre d'affaires de 663 Milliards XOF en 2012. En termes d'effectifs, sur la base d'un secteur formel privé de 260.000 salariés, les 13 principales filiales françaises représentent environ 3,3% de l'emploi total. En élargissant aux entreprises de la sphère française, même dans l'agroalimentaire (Africagraines) comme dans le transport Air France Énergie (Air liquide) .

La SDE est un scandale du Genre. Même l'Eau que boivent les Sénégalais appartient à la France.

« Depuis le 23 avril 1996, la Sénégalaise des Eaux (SDE), filiale du groupe Eranove, assure la production et la distribution d'eau dans les principales villes sénégalaises, soit près de sept millions d'habitants desservis¹.

Dans le cadre d'un appel d'offres international, le 23 octobre 2018, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement annonce que le contrat d'affermage du service public de l'eau pour la période 2019-2033 est provisoirement attribué au groupe Suez². La SDE est liée à l'État du Sénégal par un contrat d'affermage. Après une première période de 10 ans (23 avril 1996-22 avril 2006), le contrat d'affermage a été prolongé à quatre reprises jusqu'en 2018³, avant l'appel d'offres international en cours. L'État assure la tutelle du secteur par l'intermédiaire du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, et du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ».

Cette domination économique outrageante a fait écrire par Jeune Afrique (Jeune Afrique (jeuneafrique.com) :

« Sénégal, l'omniprésence des grandes entreprises françaises nourrit le sentiment anticolonialiste.

Au Pays de la teranga, ce sont les grands groupes hexagonaux, accusés de néocolonialisme, qui cristallisent le ressentiment Anti-français. Le slogan est sans équivoque : « France dégage ! » « Lutte contre le néocolonialisme ». Il y a d'abord le franc CFA, vieux sujet de contestation dans les quatorze pays du continent où il circule encore. À Dakar, le débat est porté par l'activiste Guy Marius Sagna et son mouvement « Non aux APE [accords de partenariat économique], non au franc CFA ! », rebaptisé Front pour la révolution anti-impérialiste populaire et panafricaine (Frapp) en 2018. « La contestation n'est pas née à cette époque, mais le débat sur le franc CFA, très complexe, a été démocratisé. Il est sorti du milieu universitaire pour gagner la société civile », décrypte Alioune Sall, directeur exécutif de l'Institut des futurs africains ».

II- - Observations Particulières en termes de domination économique.

1°- La domination monétaire et financière du point de vue de la sécurité impérialiste française.

Le Sénégal héberge, comme on le sait le siège la BCEAO (Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest) regroupant les 8 pays de la Zone CFA ouest-africaine (Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Burkina, Sénégal, Togo). Le Sénégal arrive en deuxième position en réserve de devises dans le Compte d'Opération (environ 26%) après la Côte d'Ivoire qui totalise plus de 40% des réserves). Ainsi, pour la sécurité des choses pour la France, le Sénégal héberge le siège de la Zone, pendant que le Gouverneur de cette BCEAO est toujours Ivoirien. Tout est ainsi bouclé.

2°- La domination industrielle, minière et commerciale.

Les Grandes Entreprises industrielles sont aux mains des Français.

Les Grandes Surfaces de Distribution sont encore aux mains des Entreprises françaises telles Auchan ; Super U, etc.

Sur le plan minier, c'est là que se déroule la plus grande bataille où la France se taille la part du lion.

Ainsi, comme l'écrit un Journal « [Total en force dans le pétrole sénégalais](#) »

Le premier accord, le plus important, est un contrat de recherche et de partage de production d'hydrocarbures sur le bloc Rufisque Offshore Profond d'une superficie de 10. 357 km², dont Total sera opérateur (90%), aux côtés de la Société nationale des pétroles du Sénégal (Petrosen). De plus, la construction du Train express régional (TER) qui reliera Dakar à la ville nouvelle de Diamniadio, a été attribuée, au mois d'avril, au français Alstom. Le coût du projet d'infrastructure, l'un des plus emblématiques du mandat de Macky Sall, est estimé à près de 600 milliards de Fcfa. La liste n'est pas exhaustive car l'exploitation et la maintenance du TER seront confiées au groupement français (SNCF/RATP). Khadim Mbaye.

Il faut ajouter à cela le Zircon dont le Sénégal est 3^{ème} producteur mondial confié à l'entreprise française, ERAMET. Nous n'allons pas oublier le gaz et autres ressources minières tel le lithium, etc., dont regorge le Sénégal et pour lesquelles les Entreprises françaises sont positionnées.

En conclusion :

Il est donc clair que le poids économique que constitue le Sénégal est un véritable trésor pour la France. Ce qui justifie du coup le chômage, la misère du peuple sénégalais à qui les ressources sont arrachées pour servir la France.

Avec tout cela, on comprend aisément les « luttés contre le néocolonialisme » des activistes sénégalais notamment le leader du FRAPP Marius Guy SAGNA qui affichent leur ras-le-bol comme l'écrit Jeune Afrique du 11 mars 2020.

En plus de l'importance stratégique et politique du Sénégal, se trouve aussi l'importance économique comme il est montré dans l'article.

De ce point de vue, il n'est pas imaginable que la Françafrique lâche aussi facilement cette poule aux œufs d'or.

Le Cercle de Recherche près la Rédaction de La Flamme

Publications diverses de La Flamme à propos de la situation au Sénégal

I- COMMUNIQUE SUR LA DECISION DU PRESIDENT MACKY SALL DE RENONCER A SE PRESENTER A UN TROISIEME MANDAT AU SENEGAL.

Dans une Déclaration en date du 02 juillet 2023, le Président du Sénégal Macky Sall vient d'annoncer sa décision de ne pas se représenter à l'élection présidentielle de 2024, et par voie de conséquence de ne pas briguer un troisième mandat présidentiel.

Le Conseil de Coordination à cette occasion

1°- Prend acte et se réjouit de cette décision salutare.

2°- Souligne que cette décision est le résultat de la bravoure et de la combattivité du peuple sénégalais, en particulier de sa jeunesse qui en a payé (par le sang et les larmes), le prix le plus fort. Par voie de conséquence, que c'est contraint et forcé, sous pression populaire que Macky Sall a dû renoncer à une aventure (troisième mandat) manifestement anti-populaire et anti-constitutionnelle et donc que cela constitue une victoire

éclatante du peuple sénégalais et de l'opinion démocratique et patriotique internationale.

3°- Rend hommage au peuple sénégalais et s'incline sur la mémoire des braves combattants de la liberté, du patriotisme et du panafricanisme, tombés au champ d'honneur sous les balles assassines des nervis de Macky Sall.

De toutes les façons, le Conseil de Coordination déclare que, depuis le massacre de juin dernier, il existe désormais ce flot de sang de la jeunesse sénégalaise qui sépare le peuple sénégalais et Macky Sall et qui le rend complètement disqualifié à gouverner le Sénégal.

En conséquence et en rappel de l'Adresse au Président Macky Sall en date du 2 juin 2023 faite par le Président, le Conseil demande :

1°- De rétablir immédiatement l'Opposant Ousmane SONKO dans tous ses droits civiques en annulant toutes les décisions judiciaires illégales en son encontre.

2°- De rendre compte au peuple de ses crimes de sang commis sous son mandat (massacre de 2021 et celui de 2023) et ce avant passation de charge.

Déclaration du 4 Juillet 2023

II- **Présentation de la situation subrégionale d'Afrique de l'Ouest Accra, le 20 Juin 2023, par Le Président du CC/WAPO**

Philippe Toyo Noudjènoumè.

« La situation au Sénégal. Il se passe dans ce pays une situation grave due à l'entêtement du Président Macky Sall et ses mentors impérialistes français de se maintenir au pouvoir avec un troisième mandat et par voie de conséquence, d'écarter par des artifices (judiciaires) inacceptables, le Candidat du Peuple, SONKO de la candidature à la Présidentielle de 2024. Le peuple sénégalais et en particulier, sa jeunesse, s'est soulevée comme un seul homme. Mais fait plus que grave, c'est la rage furieuse avec laquelle le pouvoir criminel de Macky Sall a fait tirer sur la population et a massacré les hommes faisant de nombreuses victimes. Aujourd'hui l'on ne saurait compter exactement le nombre de morts 24, 34 etc., on ne peut le dire.

Le Conseil de Coordination par notre Voix, salue l'exemple de bravoure et de combattivité du peuple sénégalais et particulièrement sa jeunesse que cela constitue pour l'ensemble des peuples africains et de la jeunesse africaine en particulier et s'incline respectueusement devant la mémoire des héros morts pour la Patrie. Le peuple sénégalais et sa jeunesse s'inscrivent dans les exemples des peuples et jeunesse malienne, burkinabè, nigérienne, face à l'agression armée impérialiste française, dont ils sont victimes.

Le Conseil de Coordination déclare qu'en versant autant de sang de la jeunesse, le Président Macky Sall a rompu toute légitimité avec non seulement le peuple du Sénégal, mais avec l'ensemble des peuples ouest-africains et africains en général. Il devra répondre nécessairement de ses crimes et forfaits.

III- Situation politique au Sénégal

(in La Flamme du 2/6/2023).

« Le Président du Conseil de Coordination du West African People's Organization (WAPO) Organisation des Peuples de l'Afrique de l'Ouest OPAO-WAPO interpelle Macky Sall.

De graves informations nous parviennent du Sénégal. Le Président Macky Sall dans son entêtement à exclure coûte que coûte, l'Opposant Patriote, Ousmane Sonko de la candidature aux présidentielles de 2024 et de se perpétuer au pouvoir vient, avec un procès fabriqué, de mettre le feu aux poudres au Sénégal en condamnant injustement, Sonko. Le peuple sénégalais spécialement sa jeunesse, est en soulèvement partout dans le pays. Aux dernières nouvelles, selon les chiffres officiels, au moins une dizaine de morts sont à déplorer. La situation est donc préoccupante.

Je rappelle à tous que l'Organisation FRAPP ainsi que d'autres organisations composantes de PASTEF, dirigé par Ousmane Sonko sont membres de notre Organisation OPAO-WAPO. La deuxième Vice-présidente de notre Organisation, est Sénégalaise. C'est dire que notre Organisation-OPAO est entièrement concernée dans le combat démocratique actuel au Sénégal.

Au regard de ces considérations :

Je demande au Président Macky Sall de

- arrêter toute poursuite à l'encontre du candidat Sonko,
- rétablir Sonko dans tous ses droits civiques par annulation de toute décision judiciaire,
- d'identifier et punir toute force militaire ayant été à la base de la mort de citoyens sénégalais.
- Enfin d'écouter le peuple sénégalais et de s'en rendre à sa Volonté.

Je demande aux membres de l'OPAO

- d'apporter leurs soutiens sans réserve au peuple combattant du Sénégal et particulièrement à la jeunesse, dans cette lutte héroïque pour un pouvoir Patriotique, panafricaniste au Sénégal,
- d'élever une vive protestation auprès des Autorités sénégalaises (par toutes voies appropriées) contre l'usage disproportionné de la violence contre des citoyens manifestants pacifiques ayant occasionné des morts innocentes.

Cotonou, le 2 juin 2023. Le Président de Coordination WAPO Philippe Toyo NOUDJENOUME (in La Flamme du 2/6/202).

IV- Article de La Flamme du 4 février 2024.

A la grande surprise du peuple sénégalais, le Président sortant Macky Sall dans un discours à la nation en date du samedi 03 février 2024 déclare: « Mes chers compatriotes ; alors que s'annonce l'élection présidentielle du 25 février 2024, notre pays est confronté, depuis quelques jours, à un différend entre l'Assemblée nationale et le Conseil constitutionnel...En conséquence...j'ai signé le décret n° 2024-106 du 3 février 2024

abrogeant le décret n° 2023-2283 du 29 novembre 2023 portant convocation du corps électoral.» Le Président Macky Sall venait de perpétrer un coup d'Etat constitutionnel puisqu'aucun texte interne, ni celui de la CEDAO ne l'autorise à arrêter, à trois semaines des élections et à la veille de la campagne électorale, le processus et renvoyer les élections présidentielles sine die.

V- Message de Félicitation du Président de Wapo Au
Président Diomaye Faye

West Africa People's organisation (WAPO)

Au Président Bassirou Diomaye FAYE

Au nom du Comité de Coordination de L'Organisation des Peuples de L'Afrique de L'Ouest (OPAO), je vous présente mes chaleureuses félicitations pour votre brillante Élection comme Chef d'État du Sénégal

Cette Victoire est la démonstration éclatante de la force du peuple et de sa capacité à endurer des sacrifices même les plus extrêmes pour imposer les résultats voulus. Cette victoire est celle des peuples africains engagés dans le combat pour le patriotisme et le panafricanisme. Enfin cette victoire est celle de nous tous organisés au sein de l'OPAO/WAPO.

Félicitations et honneur au peuple sénégalais !

Félicitations au camarade Ousmane SONKO.

Cotonou le 25 Mars 2024.

Le Président

Philippe NOUDJENOUME

***Seule la lutte paie !
Levons-nous et
Sortons du SYSTEME
AUTOCRATIQUE DE
PATRICE TALON !***